

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

3^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1862

DEMI-DALDER DE NIMÈGUE.



M. Vander Chijs, de *Munten der voormalige Heeren en steden van Gelderland*, Haarlem, 1853, nous a fait connaître deux variétés du *Dalder* ou écu d'argent, au saint Étienne debout, frappé à Nimègue, voy. pl. II, fig. 23 et 24. A cette époque, on ne signalait que deux exemplaires du premier et un seul du second; nous ignorons si, depuis, il en a été retrouvé d'autres exemplaires.

Le savant professeur de Leide, ayant rencontré la gravure de cet écu dans un placard de 1544, intitulé : *Der Cooplleden Handboucxken* et imprimé à Gand, émet la conjecture que cette monnaie pourrait bien avoir été frappée d'après l'ordonnance de 1558, qui a échappé aux recherches de M. Vander Chijs.

Mon honorable confrère et ami, M. W. J. de Voogt, d'Amsterdam, vient de découvrir, sinon l'ordonnance elle

même, du moins la mention explicite de ce document; et l'orthographe en est bien de l'époque du milieu du XVI^e siècle; voici cette mention : « By ordonnantie van
« durent viiffhondert acht en dertich, des woensdaiges nae
« sanct Matthias dach werd aen den nymeeegichen munt-
« meester Wilhelm Floris, gelast het slaen van enen
« groiten sylveren penninck ofte daler soe guet van sylver
« en de gewicht als nu ter tit koninck Ferdinandus, voit
« kurffursten enz., doen slaen en de maicken laten. Item,
« noch die HALVEN en de VIERDEN DEELL der yours. sylveren
« penningen to munten so weert en de so guet als nae
« advenant der geheelen en de groeten sylveren pen-
« ninck, etc. » Ce document nous apprend donc qu'on a
frappé le DEMI et le QUART de l'écu dont il s'agit.

M. de Voogt a eu, de plus, la chance heureuse d'acquies-
sir le demi-écu, dont nous donnons la vignette en tête de
cette courte notice. Ce zélé et distingué numismate, qui a
bien voulu nous laisser publier cette précieuse monnaie,
nous prie aussi de signaler à l'attention particulière de nos
confrères, non-seulement le *quart d'écu* inconnu jusqu'à
présent, mais aussi les variétés de ces fractions, dont les
deux écus si différents, publiés par M. Vander Chijs, nous
permettent de supposer l'existence. M. de Voogt, qui
recherche spécialement les pièces de Nimègue, se montre-
rait aussi généreux que reconnaissant envers les posses-
seurs de ces monnaies qui seraient disposés à lui en faire la
cession.

DE COSTER.